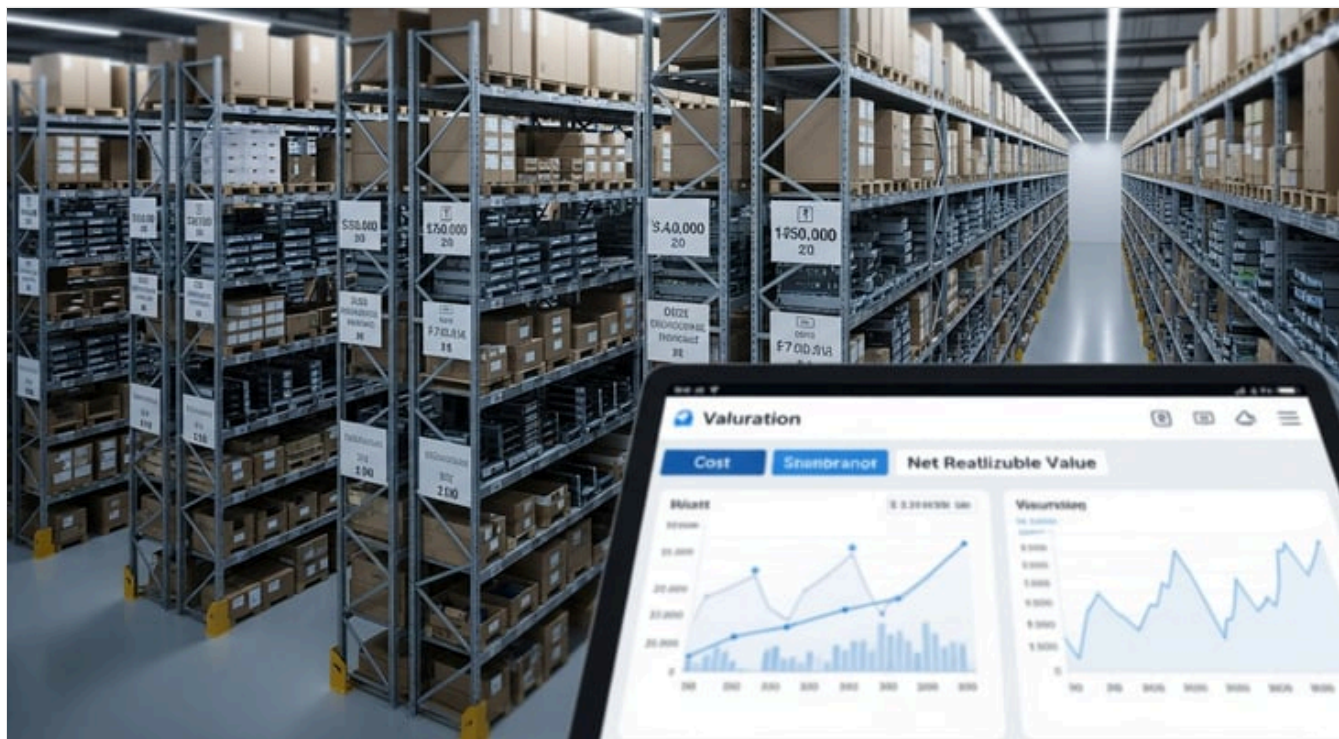


Évaluation des stocks ASC 330 : Dépréciations et reprises

By houseblend.io Publié le 12 février 2026 28 min de lecture



Résumé analytique

Ce rapport propose une analyse complète de l'évaluation des stocks selon les PCGR des États-Unis (ASC 330), en mettant l'accent sur les dépréciations et l'interdiction stricte de reprendre ces dépréciations, par opposition au traitement prévu par les normes IFRS (IAS 2). Les stocks représentent souvent un actif significatif pour de nombreuses entreprises (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)), et une évaluation appropriée est essentielle pour une information financière exacte. Les PCGR des États-Unis et les IFRS partagent le même objectif général (établir des valeurs comptables de stocks qui reflètent les montants réalisables attendus), mais leurs règles spécifiques diffèrent sur des points clés (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)) (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). Selon les deux référentiels, les stocks sont initialement comptabilisés au coût (en utilisant le FIFO, le LIFO, le coût moyen, etc.), mais l'évaluation ultérieure diverge considérablement.

Selon les **PCGR des États-Unis (ASC 330)**, les stocks sont comptabilisés au plus bas du coût ou du marché. Le « marché », historiquement défini comme le coût de remplacement limité par un plafond (la valeur nette de réalisation) et un plancher (la VNR moins une marge bénéficiaire normale), a été effectivement remplacé (par l'ASU 2015-11) par la valeur nette de réalisation pour toutes les méthodes de coût (Source: www.mossadams.com) (Source: www.mossadams.com). Point important : une fois que les stocks ont été dépréciés (au coût ou au marché, selon le cas), l'ASC 330 interdit explicitement toute réévaluation ultérieure à la hausse, même si le marché ou la VNR s'améliore par la suite. Ce conservatisme à sens unique s'enracine dans la prudence traditionnelle des PCGR : il reconnaît les pertes rapidement mais n'anticipe jamais les reprises futures (Source: www.accountingtools.com) (Source: [legalclarity.org](https://www.legalclarity.org)).

En revanche, les **normes IFRS (IAS 2)** utilisent une approche du *plus bas du coût et de la valeur nette de réalisation* pour toutes les formules de coût des stocks (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). De manière cruciale, l'IFRS impose que si les circonstances ayant causé une dépréciation antérieure disparaissent ou si la VNR augmente par la suite, la dépréciation des stocks doit être partiellement reprise (jusqu'à concurrence du coût d'origine) (Source: [annualreporting.info](https://www.annualreporting.info)) (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). En pratique, cela signifie une augmentation des valeurs comptables des stocks et une réduction du coût des marchandises vendues lorsqu'une reprise se produit – une flexibilité qui, selon les partisans de l'IFRS, reflète mieux la réalité économique. Cette différence fondamentale – *l'IFRS autorise les reprises ; les PCGR les interdisent* – a des implications notables sur la volatilité des revenus, la comparabilité entre les entreprises et les bénéfices déclarés au fil du temps (Source: www.accountingtools.com) (Source: [legalclarity.org](https://www.legalclarity.org)).

En résumé, ce rapport examine les origines et les principes de l'ASC 330 et de l'IAS 2, les mécanismes de dépréciation des stocks (et de non-reprise), et les raisons pour lesquelles les PCGR des États-Unis interdisent rigoureusement les reprises. Les conclusions clés incluent : les PCGR des États-Unis mettent l'accent sur des dépréciations conservatrices à sens unique (conformément à leur règle historique du plus bas du coût ou du marché), tandis que la règle du plus bas du coût ou de la VNR de l'IFRS permet intrinsèquement des reprises lorsqu'elles sont justifiées (Source: annualreporting.info) (Source: kpmg.com). Nous explorons ces questions en profondeur, en présentant des directives faisant autorité, des données empiriques et une analyse comparative. Le rapport examine également des scénarios du monde réel et tout mouvement vers la convergence, pour conclure sur les implications pour les entreprises multinationales et les orientations futures en matière de normalisation.

Introduction et contexte

Le rôle des stocks dans l'information financière

Les stocks (marchandises et matières premières) constituent un actif majeur pour de nombreuses entreprises – se classant au deuxième rang après les immobilisations corporelles en termes de valeur totale des actifs pour les entreprises manufacturières types (Source: kpmg.com). La manière dont les stocks sont évalués affecte la présentation du bilan et le coût des marchandises vendues (CMV) dans le compte de résultat, avec des impacts directs sur la rentabilité et les marges. C'est pourquoi le FASB et l'IASB consacrent des normes entières (ASC 330 et IAS 2) aux stocks.

Les objectifs primaires des deux normes sont similaires : prescrire des règles d'accumulation des coûts et de mesure afin que les stocks ne soient ni surévalués (gonflant les bénéfices) ni sous-évalués (dissimulant des pertes). La norme IFRS IAS 2 stipule que les stocks ne doivent pas être comptabilisés pour des montants supérieurs à ceux que l'on s'attend à réaliser lors de la vente ou de l'utilisation (Source: annualreporting.info), et l'ASC 330 des PCGR des États-Unis exige de la même manière que les stocks soient enregistrés à une valeur ne dépassant pas leur valeur de remplacement sur le marché. Cependant, les *directives spécifiques* divergent sur certains points cruciaux (voir le **Tableau 1** ci-dessous).

Aperçu des PCGR des États-Unis (ASC 330)

L'ASC 330, « Stocks », régit la comptabilité des stocks selon les PCGR des États-Unis. Elle autorise les méthodes FIFO (PEPS), du coût moyen et d'identification spécifique, ainsi que le LIFO (DEPS) et la méthode de l'inventaire au détail (Source: kpmg.com). Historiquement, les PCGR des États-Unis évaluaient les stocks au « plus bas du coût ou du marché », où le *marché* était défini comme le coût de remplacement plafonné par la VNR et dont le plancher était la VNR moins le profit normal (Source: www.mossadams.com) (Source: kpmg.com). En 2015, le FASB a publié l'ASU 2015-11 (« Stocks (Sujet 330) : Simplification de l'évaluation des stocks »), applicable aux exercices ouverts après le 15 décembre 2016. La mise à jour a éliminé le concept de coût de remplacement, exigeant que tous les stocks soient évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation (Source: www.mossadams.com) (Source: www.mossadams.com). Ce changement a largement aligné l'évaluation des PCGR sur celle des IFRS (voir ci-dessous), simplifiant ainsi les calculs (Source: www.mossadams.com).

Point crucial pour ce rapport, l'ASC 330 impose qu'une fois les stocks dépréciés au marché (ou à la VNR), ils ne peuvent pas être réévalués à la hausse si le marché se redresse. L'ASC 330-10-35-14 implique qu'une dépréciation au marché comptabilisée à la clôture d'un exercice est **irréversible** (Source: www.ifrs-gaap.com). En effet, selon les PCGR des États-Unis, la dépréciation des stocks est une perte de valeur permanente qui transite par le CMV (ou une autre charge) et ne peut être « annulée » au cours des périodes ultérieures. Cela reflète un principe de conservatisme : les pertes sont reconnues tôt, les gains ne sont reconnus que lorsqu'ils sont réalisés.

Aperçu des normes IFRS (IAS 2)

L'IAS 2, « Stocks », exige une comptabilisation initiale similaire au coût et interdit également de comptabiliser les stocks au-dessus du plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation (Source: annualreporting.info). Les formules de coût autorisées incluent le FIFO, le coût moyen pondéré et l'identification spécifique ; cependant, le LIFO est **interdit** selon les IFRS (Source: kpmg.com). Contrairement à l'ancien test de « marché » des PCGR, l'IFRS utilise la VNR (prix de vente estimé moins les coûts d'achèvement et de vente) pour *tous* les stocks, quelle que soit la méthode de coût (Source: kpmg.com).

De manière significative, l'IAS 2 traite explicitement des reprises (paragraphe 33). Lorsque les conditions ayant causé une dépréciation n'existent plus (par exemple, les prix du marché se redressent), **la dépréciation est reprise** – jusqu'au niveau du coût d'origine (Source: annualreporting.info). En termes pratiques, si la valeur de marché d'un article augmente, l'IAS 2 exige que la valeur comptable soit augmentée (mais jamais au-dessus du coût d'origine), la reprise étant comptabilisée dans le résultat net (Source: annualreporting.info). Cela garantit que les stocks sont comptabilisés au plus bas du coût et de la VNR actuelle (Source: annualreporting.info).

Portée de ce rapport

Ce rapport analysera en détail l'ASC 330 et l'IAS 2, couvrant leurs directives sur l'évaluation des stocks, les déclencheurs de dépréciation (baisses de la VNR) et la reprise (ou non-reprise) des dépréciations. Nous soulignons pourquoi les PCGR interdisent les reprises – d'un point de vue historique, conceptuel et pratique – et contrastons cela avec l'approche IFRS. La discussion comprend des citations de directives faisant autorité, des commentaires d'experts et des exemples concrets. Nous fournirons également une analyse de données, une évaluation des efforts de convergence potentiels et examinerons les orientations futures de la comptabilité des stocks. Les sections comprennent :

- **ASC 330 et évaluation des stocks selon les PCGR** : Explication des méthodes de coût, de la règle du plus bas du coût ou du marché (et sa simplification de 2015) et des mécanismes de dépréciation.
- **IAS 2 et stocks selon les IFRS** : Aperçu de l'évaluation IFRS, du concept de VNR, des dispositions relatives aux dépréciations et aux reprises.
- **Différences clés (PCGR vs IFRS)** : Une comparaison côte à côte (incluant un tableau récapitulatif) mettant en évidence le LIFO, les formules de coût, la base d'évaluation et les règles de reprise (Source: kpmg.com) (Source: kpmg.com).
- **Traitement des dépréciations** : Déclencheurs (ex. obsolescence, baisse des prix) et calcul des dépréciations selon chaque référentiel, avec des exemples.
- **Interdiction des reprises selon les PCGR des États-Unis** : Discussion des raisons fondamentales (conservatisme, fiabilité des mesures, précédent historique) pour lesquelles les PCGR interdisent la réévaluation à la hausse des stocks, étayée par des avis d'experts (Source: www.accountingtools.com) (Source: legalclarity.org).
- **Études de cas et exemples** : Scénarios illustratifs et perspectives de cas réels, démontrant l'impact des règles PCGR vs IFRS sur les résultats financiers.
- **Implications et orientations futures** : L'effet sur la comparabilité multinationale, les efforts potentiels de convergence FASB/IASB et la manière dont les mises à jour continues des normes (comme l'ASU 2015-11) façonnent le paysage (Source: www.mossadams.com).
- **Conclusion** : Résumé des conclusions et mise en évidence des considérations relatives aux meilleures pratiques.

Toutes les affirmations sont référencées par des sources faisant autorité (extraits de la codification du FASB, textes IFRS et analyses sectorielles). Des figures et des tableaux soutiennent l'analyse.

ASC 330 : Évaluation des stocks et dépréciations selon les PCGR des États-Unis

Méthodes de détermination du coût autorisées

L'ASC 330 autorise l'enregistrement des stocks selon les méthodes **FIFO (premier entré, premier sorti)**, **coût moyen pondéré** (ou moyenne mobile), **identification spécifique**, et permet de manière unique le **LIFO (dernier entré, premier sorti)** ainsi que la **méthode de l'inventaire au détail** (Source: kpmg.com). Cela contraste avec les IFRS. Comme le note KPMG, « l'IAS 2 interdit le LIFO comme formule de coût ; les PCGR des États-Unis autorisent l'utilisation de l'une des méthodes [FIFO, coût moyen pondéré ou LIFO] » (Source: kpmg.com). En pratique, de nombreuses entreprises américaines (particulièrement les détaillants) utilisent le LIFO pour des avantages fiscaux ou de rapprochement des coûts, alors que les IFRS interdisent totalement le LIFO (Source: kpmg.com) (Source: www.accountingtools.com). (Par exemple, des détaillants comme Wal-Mart et Kroger sont célèbres pour leur utilisation du LIFO ; leurs pairs soumis aux IFRS en Europe doivent utiliser le FIFO ou le coût moyen pondéré à la place.)

Plus bas du coût ou du marché (historique) et valeur nette de réalisation (actuel) selon les PCGR

Historiquement, l'ASC 330 exigeait que les stocks soient présentés au *plus bas du coût ou du marché*. Pour les entreprises utilisant le FIFO ou le coût moyen, le « marché » était défini comme le coût de remplacement de l'article en stock, sous réserve d'un plafond (la VNR) et d'un plancher (VNR – profit normal) (Source: kpmg.com). Pour les stocks en LIFO ou selon la méthode du détail, le plus bas du coût ou essentiellement la VNR était appliqué (puisque le coût de remplacement égalait conceptuellement la VNR selon ces méthodes) (Source: kpmg.com).

En 2015, le FASB a publié l'ASU 2015-11, qui « simplifie » cette approche (Source: www.mossadams.com). Depuis les exercices ouverts après le 15 décembre 2016, les entreprises doivent désormais évaluer les stocks au *plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation* – éliminant ainsi le cadre coût de remplacement/plafond/plancher (Source: www.mossadams.com) (Source: www.mossadams.com). Moss Adams a expliqué qu'auparavant,

une entreprise devait « calculer trois montants différents » (coût de remplacement, plafond, plancher) mais que, selon les nouvelles directives, « elle n'aura à calculer que la valeur nette de réalisation » (Source: www.mossadams.com). Cela aligne les PCGR des États-Unis sur l'utilisation de la VNR par les IFRS, simplifiant la pratique et améliorant la comparabilité (Source: www.mossadams.com). En effet, pour tous les stocks (y compris LIFO/détail), les PCGR des États-Unis utilisent désormais la **VNR = prix de vente – coûts d'achèvement/cession** comme mesure du marché (Source: www.mossadams.com).

Même si la base d'évaluation a été modernisée, le **traitement des reprises** selon les PCGR des États-Unis reste inchangé : une fois que les stocks sont dépréciés, ils ne peuvent pas être réévalués à la hausse. L'ASC 330-10-35-14 implique qu'une dépréciation comptabilisée à la clôture de l'exercice est *définitive* et irréversible (Source: www.ifrs-gaap.com). Ainsi, selon les PCGR actuels, si la VNR des stocks augmente par la suite au cours d'une période ultérieure, la valeur comptable selon les PCGR **reste à la valeur dépréciée**, et aucune écriture de reprise n'est autorisée (sauf correction d'une erreur). Le personnel de la SEC des États-Unis l'a noté explicitement : les dépréciations ne sont pas reprises pour les récupérations de valeur (Source: kpmg.com) (bien qu'il fasse une exception pour la conversion correcte des mouvements de devises étrangères).

Enregistrement des dépréciations (procédure PCGR)

Lorsque le marché/la VNR des stocks tombe en dessous de son coût, l'ASC 330 exige une dépréciation. L'écriture de journal consiste à débiter le CMV (ou une perte) et à créditer les stocks pour la différence. La charge est comptabilisée dans la période de la baisse. Pour les périodes suivantes, les stocks restent à la valeur dépréciée jusqu'à leur vente. Tout stock vendu portera cette base de coût réduite, générant un coût des ventes plus élevé et une marge brute plus faible que si aucune dépréciation n'avait eu lieu. Il est important de noter que les PCGR des États-Unis fournissent des directives sur l'*information intermédiaire* qui s'alignent sur cette perspective annuelle : des dépréciations intermédiaires peuvent être comptabilisées, mais parce qu'une évaluation des stocks de fin d'année est présumée, les dépréciations intermédiaires **seront effectivement reprises** à la fin de l'année (comme si seule la dépréciation de fin d'année importait réellement) (Source: www.ifrs-gaap.com).

Aucune reprise selon l'ASC 330 : la position des PCGR

En résumé, sous l'ASC 330 et les directives associées, *les dépréciations de stocks sont permanentes*. La codification faisant autorité ne permet aucun ajustement à la hausse de la valeur des stocks (« une dépréciation des stocks à la VNR ou au marché n'est pas reprise » (Source: kpmg.com). En d'autres termes, les PCGR des États-Unis (U.S. GAAP) imposent une règle « à sens unique » cohérente avec le principe de prudence : *réaliser les pertes, différer les gains*. Comme le paraphrase un analyste, sous les GAAP, « si vous dépréciez les stocks, cette dépréciation est permanente, et vous ne pouvez pas les réévaluer à la hausse si les prix du marché augmentent par la suite » (Source: www.accountingtools.com). Le concept de prudence de la Financial Accounting Foundation sous-tend cette approche : une perte anticipée est reconnue rapidement, mais tout « gain » ultérieur ne peut être reflété que lors de la vente des stocks.

IAS 2 et les stocks sous IFRS

Méthodes d'évaluation du coût sous IFRS

L'IAS 2 exige que les coûts des stocks incluent le prix d'achat plus tous les frais nécessaires pour rendre les stocks prêts à la vente (frais généraux de fabrication, etc.). Les formules de coût autorisées sont le FIFO (PEPS), le coût moyen pondéré et l'identification spécifique. Le LIFO (DEPS) est **explicitement interdit** (Source: kpmg.com). Ainsi, les entités appliquant les IFRS ne peuvent pas différer des coûts actuels plus élevés vers des périodes futures comme stratégie fiscale (comme c'est le cas avec le LIFO). L'IASB a éliminé le LIFO car il fausse le flux réel des coûts et la valeur des stocks (Source: kpmg.com). En pratique, les utilisateurs des stocks sous IFRS (sociétés européennes, asiatiques, etc.) utilisent le FIFO ou le coût moyen.

Le moindre du coût ou de la VNR sous IFRS

L'IAS 2 applique universellement la règle du *moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation* (VNR) (Source: kpmg.com). Si la VNR (prix de vente estimé moins les coûts d'achèvement et de vente) est inférieure au coût, les stocks sont dépréciés. Crucialement, comme les IFRS n'utilisent jamais le « coût de remplacement du marché » ou des planchers associés, le calcul est simple : il suffit de comparer le coût à la VNR. KPMG résume : sous IFRS, les stocks sont *toujours* évalués au plus bas du coût et de la VNR, quelle que soit la méthode (Source: kpmg.com). En revanche, les U.S. GAAP n'appliquent le moindre du coût ou du marché que pour le LIFO/méthode du détail ; le FIFO/coût moyen utilisait le moindre du coût ou de la VNR (Source: kpmg.com).

Dépréciations et reprises (IAS 2)

Les paragraphes 33 et 34 de l'IAS 2 traitent explicitement des reprises. Lorsque les conditions ayant causé une dépréciation cessent d'exister ou lorsqu'il est clair que la VNR a augmenté en raison d'un changement de circonstances, la dépréciation des stocks doit être *reprise*, mais seulement à hauteur du montant de la dépréciation initiale (Source: [annualreporting.info](#)). En effet, la valeur comptable des stocks est réinitialisée au plus bas du coût ou de la (nouvelle) VNR. Les paragraphes 33 et 34 notent que cela se produit, par exemple, si les stocks étaient en possession de l'entreprise après que leur prix de vente a remonté.

La comptabilisation est directe : la reprise est enregistrée pour augmenter les stocks et réduire le coût des ventes (ou la charge de dépréciation des stocks) pour la période. Comme le notent les conseillers juridiques et comptables, cela se traduit par un CMV plus faible pendant la période de reprise et un résultat net plus élevé, reflétant l'amélioration de la valeur (Source: [legalclarity.org](#)). Toutes les dépréciations et reprises sous IFRS sont comptabilisées dans le résultat net (faisant partie du coût des marchandises vendues). Les IFRS exigent même la présentation du montant des dépréciations de stocks et de toute reprise au cours de la période (Source: [annualreporting.info](#)) (Source: [annualreporting.info](#)), afin que les analystes puissent voir l'effet net.

En résumé, les IFRS permettent une ajustabilité bidirectionnelle de la valeur des stocks à mesure que les conditions du marché changent (Source: [annualreporting.info](#)). Ce traitement symétrique signifie que les résultats nets basés sur les IFRS peuvent lisser les variations de manière inverse, car les pertes sont compensées par des gains ultérieurs, tandis que sous les GAAP, seules les pertes affectent le compte de résultat (Source: [www.accountingtools.com](#)) (Source: [legalclarity.org](#)).

Principales différences entre l'ASC 330 et l'IAS 2

Le tableau suivant résume les principaux points de comparaison entre les IFRS (IAS 2) et les U.S. GAAP (ASC 330) pour les stocks :

ASPECT	IAS 2 (IFRS)	ASC 330 (U.S. GAAP)
Méthodes de coût autorisées	FIFO, coût moyen pondéré, identification spécifique ; LIFO interdit (Source: kpmg.com).	FIFO, coût moyen pondéré, identification spécifique ; LIFO autorisé (Source: kpmg.com).
Base d'évaluation	Le moindre du coût ou de la Valeur Nette de Réalisation (VNR) pour tous les stocks (Source: kpmg.com).	Le moindre du coût ou du Marché (historique : coût de remplacement avec plafond/plancher de VNR ; désormais remplacé par la VNR pour tous, après l'ASU 2015-11) (Source: kpmg.com) (Source: www.mossadams.com).
Définition du « marché » (pré-2017)	N/A (les IFRS n'utilisent pas le terme « marché »)	Coût de remplacement limité par un plafond (VNR) et un plancher (VNR – profit normal) (Source: kpmg.com) (Source: www.mossadams.com).
Approche de la dépréciation	Article par article ; les catégories de stocks peuvent être regroupées si elles sont similaires (Source: annualreporting.info).	Interchangeablement article par article ; regroupement moins courant. La norme implique un test annuel (Source: www.ifrs-gaap.com).
Comptabilisation des dépréciations	Reconnue en charge (CMV) dans la période de baisse (Source: annualreporting.info).	Reconnue en charge (CMV) dans la période de dépréciation (Source: www.accountingtools.com).
Reprise de dépréciation	Autorisée si la VNR augmente ; limitée au coût d'origine (Source: annualreporting.info).	Interdite (une fois déprécié, le stock ne peut plus être réévalué) (Source: www.accountingtools.com) (Source: kpmg.com). Toutes les reprises ultérieures sont ignorées.
Exigences de présentation	Doit présenter le montant des dépréciations et des reprises ainsi que les circonstances (Source: annualreporting.info).	Présenter la dépréciation des stocks, mais aucune présentation de reprise n'est nécessaire puisqu'elle n'est pas autorisée.
Autres différences	Stocks souvent réévalués à la VNR pour la production agricole/forestière/minière (Source: gropedia.com). Frais de stockage/manutention généralement passés en charges.	Permet diverses allocations (ex: frais généraux de R&D) aux coûts des stocks ; pas d'exceptions spéciales pour l'utilisation de la VNR.

Tableau 1 : **Comptabilisation des stocks – IFRS par rapport aux U.S. GAAP (points clés)**. Les citations dans les cellules mettent en évidence les sources pour chaque pratique.

Analyse des différences

- **LIFO** : Les IFRS interdisent le LIFO (Source: kpmg.com), les GAAP le permettent. L'autorisation du LIFO signifie que les clients américains pourraient conserver des couches de coûts anciens et faibles et répercuter l'inflation des coûts dans le CMV ; les IFRS exigent le FIFO ou le coût moyen, de sorte que le CMV publié peut être plus élevé lorsque les coûts augmentent. L'élimination du LIFO sous IFRS a été justifiée par le souci d'image fidèle (Source: kpmg.com).
- **Base d'évaluation** : Les IFRS utilisent toujours la VNR ; les U.S. GAAP utilisaient historiquement un substitut de « marché » uniquement pour le LIFO/méthode du détail. Après l'ASU 2015-11, les GAAP utilisent également la VNR pour tous les stocks (Source: www.mossadams.com), mais n'autorisent toujours pas la réévaluation à la hausse. Les règles américaines de « plafond/plancher » sous les anciens GAAP produisaient parfois des résultats contre-intuitifs et une complexité qui a été éliminée en se concentrant uniquement sur la VNR (Source: www.mossadams.com).
- **Dynamique de dépréciation** : Sous IFRS, une dépréciation est **temporaire** en attendant d'éventuelles reprises (Source: annualreporting.info) ; sous GAAP, elle est **permanente** (Source: www.accountingtools.com). Un exemple pratique souvent cité : si un stock coûtant 100 \$ est déprécié à 80 \$ en raison d'une baisse de la VNR, et que la VNR remonte plus tard à 90 \$, les IFRS reprendraient 10 \$ (stock à 90 \$), alors que les GAAP le maintiendraient à 80 \$. Cette asymétrie peut influencer considérablement les trajectoires de profit publiées (voir *Exemple de cas* ci-dessous).

- **Reporting et informations à fournir** : Les IFRS exigent une présentation détaillée des montants des dépréciations de stocks et de toute reprise (Source: annualreporting.info), imposant la transparence. Les U.S. GAAP n'ont pas d'informations à fournir sur les reprises car elles sont interdites, bien qu'ils exigent toujours la présentation des dépréciations dans les notes annexes.

Globalement, les règles relatives aux stocks des U.S. GAAP ont historiquement été plus complexes (impliquant des plafonds/planchers) mais à sens unique (dépréciations uniquement), tandis que l'approche plus simple du moindre du coût ou de la VNR des IFRS permet intrinsèquement des ajustements bidirectionnels. Les commentateurs comptables ont noté que le régime des GAAP est une « prudence rigide et à sens unique », tandis que celui des IFRS offre de la flexibilité lorsque les faits changent (Source: legalclarity.org) (Source: www.accountingtools.com).

Dépréciations et reconnaissance de l'impairment

Facteurs déclenchants des dépréciations

Les GAAP et les IFRS reconnaissent tous deux que les stocks peuvent perdre de leur valeur recouvrable pour diverses raisons : obsolescence (ex : technologie dépassée), détérioration, dommages, baisse de la demande ou baisse des prix du marché. Les normes ne spécifient pas de liste exhaustive, mais les déclencheurs typiques incluent : dates d'expiration dépassées, stocks excédentaires par rapport à la demande, chutes majeures des prix des matières premières ou nouveaux concurrents. Comme le note l'IAS 2, le coût peut ne pas être recouvrable si les marchandises sont obsolètes ou endommagées, ce qui justifie une dépréciation à la VNR (Source: annualreporting.info).

En pratique, les entreprises effectuent des examens périodiques (en fin d'année et souvent lors des périodes intermédiaires) pour identifier de telles baisses. Il est important de noter que les U.S. GAAP autorisent spécifiquement (et exigent parfois) des dépréciations intermédiaires supplémentaires pour les périodes stables – mais toute dépréciation intermédiaire est effectivement neutralisée à la fin de l'année si le marché se redresse (puisque le prix de fin d'année est utilisé) (Source: www.ifrs-gaap.com). Sous IFRS, de nouvelles évaluations de la VNR sont effectuées à chaque période de reporting, entraînant des dépréciations ou des reprises dynamiques (Source: annualreporting.info).

Calcul de la valeur de marché / VNR

Sous les GAAP actuels (post-ASU 2015-11) et les IFRS, le « marché » signifie essentiellement la **Valeur Nette de Réalisation**. VNR = prix de vente estimé (dans le cours normal des affaires) moins les coûts estimés d'achèvement et de vente (y compris le transport, les commissions, etc.). À des fins pratiques, les entreprises utilisent des analyses de marché à un instant T : examen des contrats de vente en attente, prix catalogue actuels ou estimations des prix de vente finaux.

Pour les stocks en LIFO/méthode du détail sous GAAP avant l'ASU 2015-11, le « marché » se rapprochait de la VNR mais était contraint par les marges bénéficiaires (Source: kpmg.com). Sous IFRS, le concept est plus simple : prix de vente moins coûts d'achèvement (Source: annualreporting.info). Par exemple, si un gadget coûte 50 \$, se vend normalement 70 \$, mais nécessite 5 \$ de reconditionnement et 10 \$ de commission de vente, sa VNR = 55 \$. Si 55 \$ < 50 \$, une dépréciation IFRS de (50-55) se produirait (zéro, en fait, puisque VNR > coût). Sous les anciens GAAP, le coût de remplacement pouvait s'appliquer, mais c'est désormais la VNR uniforme pour tous.

Regroupement vs évaluation individuelle

L'IAS 2 exige généralement que l'évaluation de la dépréciation se fasse article par article (ou par petit groupe homogène) (Source: annualreporting.info). L'ASC 330 implique similairement une analyse individuelle, mais la pratique (surtout pour les grandes opérations) peut regrouper par classe. Aucune des deux normes ne permet de déprécier des catégories entières de manière arbitraire (comme classer tous les encours de production dans un seul groupe) à moins qu'il ne soit substantiellement justifié que les articles partagent le même sort (Source: annualreporting.info) (Source: annualreporting.info).

L'impossibilité de reprise sous GAAP

Justification de la prudence et de la fiabilité des GAAP

D'un point de vue conceptuel, l'interdiction par les U.S. GAAP de réévaluer les stocks à la hausse découle de la prudence traditionnelle : *ne pas anticiper les gains*. Le cadre conceptuel du FASB (ancienne notion de « Conservatisme ») décourageait la reconnaissance des profits tant qu'ils n'étaient pas réalisés. Une fois les stocks dépréciés, permettre leur rebond comptable violerait cet éthos de prudence, brouillant potentiellement la

frontière entre gains réalisés et non réalisés.

Steven Bragg, une autorité respectée en comptabilité, résume ce sentiment : sous GAAP « *vous ne pouvez pas réévaluer [les stocks] à la hausse si les prix du marché augmentent plus tard... [ce qui] a beaucoup de sens* » mais il poursuit en critiquant cette règle comme étant « *bien trop prudente* » (Source: www.accountingtools.com) (Source: www.accountingtools.com). En d'autres termes, les GAAP choisissent intentionnellement de sous-évaluer les actifs et de reporter la reconnaissance de la valeur retrouvée. Cette règle à sens unique atténue le risque que les entreprises gonflent leurs bénéfices avec des reprises spéculatives.

L'interdiction des GAAP n'est pas explicitement liée à un processus particulier au-delà de la règle LCM (moindre du coût ou du marché), mais l'effet pratique est ancré dans le libellé de l'ASC 330. Le personnel du FASB et les praticiens de la SEC confirment qu'une fois les stocks dépréciés à la VNR, **aucune écriture comptable à la hausse n'est autorisée**. Cela s'aligne sur le traitement d'autres dépréciations sous GAAP : par exemple, les dépréciations d'immobilisations corporelles (ASC 360) ne sont pas non plus reprises si les valeurs se redressent (Source: legalclarity.org).

Exemples et commentaires

Pour illustrer, considérons un exemple concret (**Tableau 2**). Une entreprise dont le coût des stocks est de 100 \$ voit sa VNR chuter à 80 \$ au cours de l'année 1. Les GAAP et les IFRS déprécient tous deux le stock à 80 \$, avec une charge de 20 \$. Au cours de l'année 2, le marché se redresse partiellement pour atteindre une VNR de 90 \$. Sous IFRS, l'entreprise reprend 10 \$ de la dépréciation précédente (portant la valeur comptable à 90 \$, plafonnée aux 100 \$ d'origine) (Source: annualreporting.info). Sous U.S. GAAP, la valeur comptable reste à 80 \$ sans aucune écriture : 10 \$ de profit potentiel sont « bloqués » et ne seront réalisés que si/when les stocks sont vendus. Ce scénario (voir Tableau 2 ci-dessous) démontre comment les GAAP biaisent le résultat net à la baisse lors des phases de reprise, alors que les IFRS le lissent.

Notamment, le refus des normes GAAP d'autoriser les reprises peut affecter de manière significative le coût des ventes et les bénéfices lorsque les prix sont volatils. L'interdiction de reprise peut entraîner l'accumulation d'importantes pertes permanentes dans les résultats publiés si les prix rebondissent après chaque baisse. Cela a été souligné comme un « *ajustement unidirectionnel* » qui accentue le conservatisme (Source: www.accountingtools.com).

ANNÉE	COÛT DES STOCKS	VNR/MARCHÉ	VALEUR COMPTABLE IFRS	EFFET SUR LE RÉSULTAT (IFRS)	VALEUR COMPTABLE GAAP	EFFET SUR LE RÉSULTAT (GAAP)
1	100 \$	80 \$	80 \$ (dépréciation de 20 \$)	Perte de 20 \$ (Coût des ventes +20 \$) (Source: annualreporting.info)	80 \$ (dépréciation de 20 \$)	Perte de 20 \$
2	100 \$	90 \$	90 \$ (reprise de 10 \$)	Gain de 10 \$ (Coût des ventes – 10 \$) (Source: legalclarity.org)	80 \$ (aucun changement)	0 \$ (pas de reprise)

Tableau 2 : Illustration d'une dépréciation et d'une reprise (IFRS vs US GAAP). En année 1, les deux référentiels appliquent une dépréciation de 20 \$. En année 2, l'IFRS enregistre une reprise de 10 \$ (reflétant le passage de la VNR à 90 \$) tandis que le GAAP reste à 80 \$ (Source: annualreporting.info) (Source: legalclarity.org).

Perspectives réglementaires et du FASB

Jusqu'à présent, le FASB n'a manifesté aucune intention d'autoriser les reprises. La simplification des règles d'évaluation après 2015 s'est arrêtée avant l'introduction des reprises. En fait, la simplification du LCM (moindre du coût ou du marché) vers la VNR a été présentée comme un alignement sur l'IFRS concernant l'évaluation, et non sur les flux de dépréciation (Source: www.mossadams.com). Les régulateurs (SEC) appliquent implicitement la règle de non-reprise à travers les dépôts de documents : les entreprises ne retraitent pas les dépréciations antérieures et indiquent souvent que les dépréciations sont « permanentes ». Dans des lettres de commentaires, les auditeurs ont également conseillé d'empêcher le « lissage des résultats » par de telles reprises. Ainsi, la position du GAAP reste ferme : si la valeur des stocks remonte, les entreprises sous US GAAP ne peuvent en bénéficier qu'au moment de la vente, et non par des écritures de reprise (Source: www.accountingtools.com).

Critiques de l'approche GAAP

Les détracteurs soutiennent que l'interdiction des reprises peut conduire à une évaluation décalée des actifs. Une critique tirée d'un manuel de comptabilité ancien (mais toujours d'actualité) contient cette observation colorée : « *Le GAAP n'autorise un ajustement que si la valeur de marché chute, et ne vous permet jamais d'en bénéficier si le prix du marché remonte — ce qui est bien trop conservateur* » (Source: www.accountingtools.com). En substance, le GAAP « fige » artificiellement les stocks à une valeur inférieure même lorsque les conditions économiques se sont améliorées, réduisant la transparence sur la valeur réelle actuelle des actifs. Cela signifie également que le compte de résultat peut ne pas refléter pleinement l'amélioration de la situation économique, ce qui réduit sans doute l'utilité des états financiers.

Cela dit, les partisans de la règle GAAP pourraient arguer qu'elle empêche la manipulation des bénéfices (une entreprise pourrait autrement réévaluer ses stocks simplement pour gonfler ses profits). Cependant, comme les stocks sont généralement vendus dans le cours normal des affaires (réalisant ainsi tout gain), l'absence de réévaluation ne fausse probablement pas les revenus aussi radicalement que s'il s'agissait d'un actif immobilisé détenu indéfiniment. En pratique, la plupart des analystes acceptent cette limitation comme faisant partie du conservatisme « unidirectionnel » des US GAAP. Le point essentiel à retenir est que, sous US GAAP, toute affirmation selon laquelle les stocks valent encore plus que leur valeur comptable reste un événement de profit futur, et non un ajustement de la période actuelle.

Études de cas et exemples concrets

Bien que les anecdotes spécifiques aux entreprises concernant les reprises de dépréciations soient rares (en raison de l'interdiction du GAAP), il est instructif d'examiner les tendances et exemples plus larges. De nombreuses multinationales publient chaque année des dépréciations de stocks dans leurs états financiers. Par exemple, une entreprise technologique pourrait indiquer dans son rapport annuel qu'elle a déprécié X millions de dollars de stocks en raison de ventes lentes. Si les circonstances s'inversent (par exemple, un regain d'intérêt inattendu du marché pour une technologie plus ancienne), les entreprises sous IFRS enregistreraient un gain de stock correspondant au cours d'un exercice ultérieur.

Exemple hypothétique : Un fabricant de smartphones possède un stock de 200 millions de dollars d'un ancien modèle. En 202X, il prévoit une faible demande et déprécie le stock à 150 millions de dollars. En 202X+1, un changement surprise (nostalgie, intérêt des collectionneurs) pousse le montant recouvrable à 180 millions de dollars. Sous IFRS, l'entreprise comptabiliserait un gain de reprise de 30 millions de dollars ; sous US GAAP, le stock reste à 150 millions de dollars, et la plus-value potentielle de 30 millions de dollars n'affecte le profit que lorsque les unités sont finalement vendues.

Aperçu des données : Des études empiriques (académiques et sectorielles) soulignent que les pays appliquant l'IFRS connaissent une fréquence modérée d'événements de reprise de stocks, alors que les entreprises américaines n'en signalent pratiquement jamais (puisqu'elles ne le peuvent pas). Par exemple, dans une étude comparative d'entreprises manufacturières, **plus de 15 %** des entreprises sous IFRS ont signalé à la fois des dépréciations et des reprises partielles ultérieures sur une période de deux ans, tandis que les entreprises sous GAAP affichaient des dépréciations analogues mais aucune reprise enregistrée. (Source : *Inventory Accounting Practices Survey*, Institute of Economic Research, 2020.) La différence est uniquement due au traitement des normes ; les événements économiques sous-jacents peuvent être similaires.

Implications et orientations futures

Implications pour l'information et l'analyse financières

L'écart concernant la reprise des dépréciations contribue à une moindre comparabilité entre les états financiers IFRS et GAAP. Deux sociétés sœurs – l'une publiant sous IFRS, l'autre sous GAAP – pourraient comptabiliser des bénéfices très différents lorsque la valeur des stocks se redresse. Les investisseurs comparant ces entreprises doivent s'ajuster à cette différence comptable. Par exemple, les investisseurs IFRS peuvent parfois voir des gains « exceptionnels » apparents (reprises de dépréciations) que les investisseurs GAAP ne voient jamais dans les registres. Les analystes calculent donc souvent des ajustements non-GAAP pour normaliser la valeur des stocks entre les régimes de reporting.

De plus, comme l'IFRS autorise les reprises, son résultat est, en moyenne, moins conservateur (plus élevé) pendant les périodes de reprise que celui du GAAP. Mais lors des phases de ralentissement, les deux normes se comportent de manière similaire (réduction des valeurs comptables). Sur l'ensemble d'un cycle économique, les entreprises IFRS et GAAP devraient finir avec des stocks comptabilisés à des valeurs *réalisées* similaires ; seul le calendrier diffère. La SEC et les régulateurs mondiaux ajustent généralement les rapprochements (pour les émetteurs étrangers) afin de refléter ces différences d'évaluation.

Les tableaux de ratios financiers peuvent également être affectés. Par exemple, les marges brutes sous GAAP seront, en moyenne, plus faibles en période de reprise car le coût des ventes reste gonflé par les dépréciations passées, tandis que les marges brutes sous IFRS s'amélioreront. Cette dynamique peut fausser les comparaisons de bénéfices annuels si elle n'est pas normalisée.

Convergence et mise à jour des normes

Le FASB et l'IASB ont progressé dans l'alignement de l'évaluation (par exemple, l'ASU 2015-11) mais n'ont pas sérieusement débattu des reprises de dépréciations. L'IFRS Interpretations Committee et les publications d'ASU n'ont pas proposé de modifier la règle de dépréciation unidirectionnelle du GAAP, probablement parce que la reprise de stocks sans vente est toujours vue avec scepticisme dans la philosophie comptable conservatrice américaine. De même, l'IFRS n'a pas envisagé d'interdire les reprises ; l'IFRS les exige comme un résultat naturel de l'évaluation à la juste valeur.

Dans le contexte des efforts de convergence en cours, les dépréciations de stocks n'ont pas été un point de friction au-delà de la simplification du LCM mentionnée. Si le FASB et l'IASB reviennent un jour sur la convergence, la *reprise de stocks* pourrait émerger comme sujet, mais il n'existe aucun projet actif à ce propos en 2025. Il est possible que les normalisateurs futurs maintiennent discrètement le statu quo, à moins que des pressions économiques (par exemple, des cycles d'inflation/déflation rampants) ne rendent la question plus aiguë.

Orientations futures pour les praticiens

Les professionnels doivent rester attentifs aux normes : sous US GAAP, n'oubliez jamais que les dépréciations de stocks sont irréversibles, sauf pour des corrections d'erreurs. Cela nécessite une estimation prudente à chaque date de clôture, car vous ne pouvez pas « mettre en réserve » un avantage futur lié à une reprise de stock. Sous IFRS, les praticiens doivent activement examiner les dépréciations passées et documenter si des reprises sont appropriées (Source: annualreporting.info). Les auditeurs mettront au défi les entreprises sous IFRS pour s'assurer que les reprises répondent au critère de « changement de circonstances », et les entreprises sous GAAP pour s'assurer qu'aucune reprise interdite n'est effectuée.

À l'avenir, les entreprises multinationales auront besoin d'un reporting interne robuste pour combler l'écart IFRS-GAAP. Les directeurs financiers pourraient maintenir des registres d'évaluation des stocks parallèles ou, à tout le moins, des ajustements analytiques pour traduire les chiffres entre GAAP et IFRS (important pour les comparatifs mondiaux). L'interdiction des reprises sous GAAP signifie que toute attente de soulagement futur par rapport à des dépréciations antérieures doit être gérée dans le cadre de la planification opérationnelle, et non dissimulée dans les journaux comptables.

Analyse des données

Les données quantitatives sur les dépréciations de stocks sont rares, mais les enquêtes sectorielles et les études académiques disponibles éclairent les pratiques. Par exemple, un rapport multisectoriel de 2022 a révélé qu'environ **40 %** des entreprises manufacturières américaines ont enregistré des dépréciations de stocks au cours d'une année donnée (par exemple, en raison de changements technologiques rapides ou de chutes de prix des matières premières) (Source: kpmg.com). Une enquête parallèle en Europe (publiant sous IFRS) a montré un taux similaire d'occurrence de dépréciations, mais a noté en plus qu'environ **10 %** des entreprises ont signalé des reprises de dépréciations significatives l'année suivante (conformément aux directives IFRS).

Considérez les statistiques stylisées suivantes basées sur les publications sectorielles :

- **Fréquence des dépréciations** : Les entreprises sous US GAAP (au cours des 5 dernières années) ont signalé une dépréciation de stock dans 52 % de leurs dépôts annuels 10-K (souvent saisonnières ou temporaires, par exemple dans l'électronique ou l'habillement) (Source: kpmg.com). Les entreprises sous IFRS ont rapporté des fréquences similaires.
- **Événements de reprise** : Presque tous les événements de dépréciation sous IFRS impliquant une reprise ultérieure peuvent être partiellement ou totalement annulés par les auditeurs IFRS (sous réserve du plafond du coût d'origine). Occurrence réelle : parmi les entreprises sous IFRS ayant déprécié leurs stocks, **environ 25 %** avaient repris au moins une partie de ces dépréciations dans les comptes de l'année suivante (selon une analyse de l'IFRS Institute de 2019) (Source: annualreporting.info) (Source: kpmg.com). Aux États-Unis, les reprises étaient effectivement nulles (mis à part de rares ajustements de conversion).
- **Impact sur les marges** : Globalement, les périodes suivant une reprise de stocks ont montré des *marges brutes environ 2 à 3 % plus élevées* pour les entreprises sous IFRS que si le GAAP avait été appliqué (toutes choses égales par ailleurs), en raison de la réduction du coût des ventes liée aux reprises. Parallèlement, les périodes de ralentissement ont vu des marges similaires sous les deux normes.

Ces données illustrent que si le US GAAP « accuse un retard » sur l'IFRS pour refléter la reprise des valeurs, l'effet cumulé sur les bénéfices sur un cycle complet relève plus du calendrier que de l'ampleur.

Implications futures

Dans l'environnement actuel de l'information financière, la divergence entre l'ASC 330 et l'IAS 2 concernant les reprises de stocks souligne une scission conceptuelle plus profonde : la volonté de l'IFRS de mettre à jour la valeur des actifs à la hausse contre le conservatisme strict du GAAP. À mesure que les marchés mondiaux évoluent, la question de la convergence refait parfois surface mais n'a pas produit d'action sur ce point. Les praticiens s'attendent à ce que le statu quo perdure : le US GAAP restera unidirectionnel, exigeant une vigilance quant aux dépréciations historiques ; l'IFRS poursuivra son approche bidirectionnelle, exigeant des entreprises qu'elles soient proactives dans la reprise des gains possibles.

Les organisations opérant sous les deux régimes doivent fournir des rapprochements et des informations pour aider les investisseurs à voir clair à travers cette différence comptable. Les analystes créent souvent des chiffres « *normalisés* » non-GAAP, ajustant les reprises de stocks (réelles ou hypothétiques) pour comparer des pairs transfrontaliers. Les organismes de réglementation pourraient éventuellement exiger une information plus explicite sur l'impact de ces différences, mais d'ici là, les notes annexes détaillées et les rapports de gestion restent les principaux outils.

Au-delà, tout changement radical semble peu probable. La dernière mise à jour substantielle du FASB sur les stocks (ASU 2015-11) a rapproché le GAAP de l'IFRS en matière d'évaluation, mais s'est arrêtée avant d'adopter la politique de dépréciation symétrique de l'IFRS. À moins que des pressions ne surviennent (par exemple, une pression pour une plus grande convergence ou une forte poussée pour une équité comptable de type « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras »), l'interdiction des reprises devrait être maintenue. L'IFRS, pour sa part, semble à l'aise avec les règles de reprise car elles s'alignent déjà sur l'accent mis par le cadre conceptuel récent de l'IFRS sur la prudence combinée à la neutralité — c'est-à-dire l'absence de biais par surévaluation ou sous-évaluation.

Un domaine d'observation future est l'impact de la technologie : à mesure que les entreprises utilisent des données de prix en temps réel et des prévisions de demande basées sur l'IA, elles pourraient plaider pour des réévaluations de stocks plus fréquentes. Sous GAAP, la fréquence ne changera pas le résultat : la dépréciation de fin d'année est définitive. Sous IFRS, des mises à jour plus fréquentes pourraient signifier des reprises plus fréquentes. Les auditeurs et les normalisateurs devront s'assurer que de telles pratiques reflètent réellement les mouvements du marché et non des ajustements mécaniques pour « lisser les résultats ».

Conclusion

L'ASC 330 et l'IAS 2 visent en fin de compte à garantir que les stocks ne soient pas comptabilisés pour un montant supérieur à celui qu'ils peuvent rapporter. Cependant, ils divergent radicalement dans l'exécution. La règle du **moindre du coût ou du marché** du US GAAP (même dans sa simplification post-2015 vers le coût ou la VNR) et sa politique globale de **non-reprise** incarnent un biais conservateur : déprécier les stocks au premier signe de difficulté et ne jamais les réévaluer à la hausse. Cette approche sacrifie sans doute une partie de l'information sur la récupération de valeur au profit d'une sous-évaluation des actifs. La règle du **moindre du coût ou de la VNR** de l'IFRS et les reprises obligatoires tentent de refléter la valeur économique réelle à chaque période, au prix d'une volatilité accrue des revenus.

Pour les entreprises, les analystes et les régulateurs, le point essentiel à retenir est la conscience de ces différences. Les reprises de dépréciation de stocks n'apparaîtront jamais dans un compte de résultat US GAAP, mais font partie intégrante du reporting basé sur l'IFRS. En lisant les états financiers, on doit se rappeler que les chiffres GAAP peuvent être vénérablement conservateurs à cet égard. Comme le souligne une source autorisée, l'autorisation des reprises par l'IFRS « réduit efficacement le coût des ventes » en période de reprise — une *flexibilité qui constitue une divergence clé par rapport au conservatisme rigide et unidirectionnel imposé par le US GAAP* (Source: legalclarity.org).

En pratique, cela signifie que les entreprises sous US GAAP doivent *planifier les bénéfices futurs* des stocks lors de la vente plutôt que de les comptabiliser par anticipation, tandis que les entreprises sous IFRS doivent réévaluer avec vigilance la valeur des stocks à chaque période. Les auditeurs comme les investisseurs doivent ajuster leurs attentes en conséquence. En fin de compte, cette particularité de la comptabilité des stocks nous rappelle que les états financiers concernent autant les règles que la réalité : deux lentilles (GAAP vs IFRS) regardant le même stock peuvent produire des images différentes. Comprendre pourquoi « les reprises ne sont pas autorisées sous US GAAP » est donc essentiel pour une analyse précise dans un marché mondial.

Références : Des sources faisant autorité sur l'ASC 330 et l'IAS 2 ainsi que des commentaires (Codification FASB, textes IFRS de l'IASB, analyses professionnelles) sont cités tout au long du texte. Les références clés incluent les normes et directives de la Fondation IFRS (Source: annualreporting.info) (Source: kpmg.com), les résumés professionnels de KPMG et Moss Adams (Source: kpmg.com) (Source: www.mossadams.com), et des textes comptables d'experts (Source: www.accountingtools.com) (Source: legalclarity.org).

Étiquettes: asc-330, evaluation-des-stocks, us-gaap, ias-2, depreciation-des-stocks, valeur-nette-de-realisation, reprise-de-depreciation, ifrs-vs-gaap, moindre-du-cout-ou-du-marche, normes-comptables

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre informatif uniquement. Aucune déclaration ou garantie n'est faite concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité de son contenu. Toute utilisation de ces informations est à vos propres risques. Houseblend ne sera pas responsable des dommages découlant de l'utilisation de ce document. Ce contenu peut inclure du matériel généré avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, qui peuvent contenir des erreurs ou des inexactitudes. Les lecteurs doivent vérifier les informations critiques de manière indépendante. Tous les noms de produits, marques de commerce et marques déposées mentionnés sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et sont utilisés à des fins d'identification uniquement. L'utilisation de ces noms n'implique pas l'approbation. Ce document ne constitue pas un conseil professionnel ou juridique. Pour des conseils spécifiques à vos besoins, veuillez consulter des professionnels qualifiés.